



Livret d'accueil au 28/01/2019



SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Vous êtes nouveaux dans la commune !	3
Quelques formalités à accomplir	4
Présentation du Village :	5
La Communauté Urbaine du Grand Reims	6
Le Conseil Municipal.....	7
Composition des différentes commissions :	9
Communauté Urbaine :.....	9
Délégués par la Communauté Urbaine :	9
Commission de Contrôle des Listes Electorales :	9
La fiscalité locale.....	10
Le bruit des tondeuses.....	10
La vie scolaire	11
Ecole maternelle et primaire	11
Collège.....	13
Lycées.....	15
La vie pratique.....	16
Numéros de téléphone utiles.....	16
La Mairie.....	17
Le culte catholique	17
Autres cultes	18
La Poste	18
Les commerces à proximité.....	18
La circulation dans le village	19
Les associations	20
Comité des Fêtes.....	20
Ecole de Musique Intermezzo.....	20
Association Théâtrale Fourberies des Patelins	21
Le Terrain de Tennis	22
Les Jeux d'enfants – le terrain de pétanque - la table de Ping-Pong et le terrain de mini foot et de basket	22
Le Site Internet	24
L'agenda des manifestations 2019	25
Les plans du village	26
La gestion des déchets	32
Déchèteries	32
Trier vos déchets	34
Planning de ramassage des ordures ménagères	35

VOUS ETES NOUVEAUX DANS LA COMMUNE !

Au nom de tous les habitants de la commune, je vous souhaite la bienvenue dans notre village. J'espère que votre adaptation sera rapide, et je ne doute pas que vous vous sentirez très vite à l'aise à Courcelles-Sapicourt.



Afin de faciliter votre intégration, j'ai souhaité rédiger et mettre à votre disposition ce Livret d'Accueil. Son contenu n'est bien entendu pas exhaustif, et nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les réponses complémentaires que vous souhaiteriez recevoir.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement lors des différentes manifestations organisées par la Municipalité ou par le Comité des Fêtes, ou dans notre mairie.

Bien cordialement

Le Maire

Patrick DAHLEM

QUELQUES FORMALITES A ACCOMPLIR

Vous venez d'emménager à Courcelles Sapicourt. **La municipalité vous souhaite la bienvenue.**

Lors de tout changement de domicile, des démarches administratives sont à réaliser. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de ces démarches :

- Pour vos démarches administratives, consultez le [site des Services Publics](#) ;
- Vous faire recenser auprès de la Mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale, et y prendre tous les renseignements nécessaires relatifs à la gestion des déchets, au fonctionnement des écoles et des ramassages scolaires, aux différentes manifestations organisées par la Commune et par le Comité des fêtes, etc ;
- Il n'est pas obligatoire de renouveler sa carte d'identité lors d'un changement d'adresse, mais il est possible de demander son renouvellement. (La carte plastifiée ne permet pas les modifications d'adresse). Depuis le 27 mars 2017, les cartes d'identité ne sont plus délivrées dans la commune. Comme pour les passeports, il vous faut prendre rendez-vous avec les [mairies de Gueux, Tinquieux, Reims ...](#)
- Vous pouvez modifier votre adresse postale facilement auprès de nombreux organismes publics, en [changeant d'adresse en ligne](#).

D'autre part, nous vous engageons :

- à nous demander un Identifiant et un Mot de passe par l'onglet "[Nous écrire](#)", de manière à pouvoir consulter l'Espace Membre du site. Vous y trouverez, entre autres, un Livret d'Accueil qui vous sera très utile.
- à nous communiquer votre N° de téléphone portable qui nous permettra de vous joindre par SMS en cas d'urgence.



PRESENTATION DU VILLAGE :

Notre village de [Courcelles Sapicourt](#) est situé dans la Marne à une quinzaine de kilomètres de Reims en direction de Soissons, un peu à l'écart de la RN31. Le village est entouré de vignes, de champs et de bois, et comprend un peu plus de 400 habitants. Le territoire de la commune couvre 386 hectares. (190 hectares sont cultivés, dont environ 14 en vignes).

Les villages de Sapicourt et de Courcelles-lès-Rosnay n'ont été réunis qu'en 1891 par décret du 5 novembre, pour former la Commune de [Courcelles Sapicourt](#). Avant cette date, Courcelles-lès-Rosnay et Sapicourt étaient des communes à part entière. Le village de Courcelles-lès-Rosnay était rattaché à la paroisse de Rosnay, et celui de Sapicourt était rattaché à la paroisse de Branscourt.

Vous trouverez plus d'informations sur la commune et ses environs, en parcourant les différentes rubriques de notre site internet (<https://www.courcelles-sapicourt.fr>). Voir page 24.



L'église Notre-Dame.

LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Courcelles-Sapicourt fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2017, de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

La Communauté Urbaine est composée de 143 communes totalisant près de 300 000 habitants, soit environ de la moitié des habitants du département de la Marne. Elle exerce ses compétences dans les principaux domaines suivants :

- Assainissement
- Eau
- Voiries communales et intercommunales
- Eclairage public
- Collecte des déchets
- Scolaire et périscolaire
- Petite enfance
- Marpa
- PLUi
- Mobilité – Transport scolaire
- Développement économique
- Parcs de stationnement
- Zones d'activité
- Tourisme ...



La commune y est représentée par son Maire Patrick DAHLEM, qui siège au Conseil Communautaire. Voir page 7

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, issu des élections de mars 2014, comprend onze élus :

Patrick DAHLEM - Maire et conseiller Communautaire
(Expert près la Cour d'Appel de Reims)

Jean MICHEL - 1er Adjoint
(Professeur à l'Université)

Gérald MABILE - 2ème Adjoint
(Retraité)

Michel BACARISSE - Conseiller
(Responsable d'atelier technique)

Pierre CARRE - Conseiller
(Retraité)

Xavier CULEUX - Conseiller
(Salarié viticole)

Maurice ENGELMANN - Conseiller
(Médecin au SAMU)

Jacky LESUEUR - Conseiller
(Directeur d'Ecole Primaire)

Philippe LEVEAUX - Conseiller
(Responsable Commercial)

Grégoire MAZZINI - Conseiller
(Viticulteur)

Thierry PROLA - Conseiller
(Expert pour les assurances)

Fabienne DESFOSSE est notre secrétaire de Mairie. Vous la verrez pour toute formalité administrative du ressort de la commune, ou pour tout autre renseignement souhaité. Vous pouvez également vous fournir en sacs de tri sélectif auprès d'elle, aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie qui sont précisées à la page 17.

Eric BENOIT, notre cantonnier, est présent sur la commune trois demi-journées par semaine l'hiver, et quatre demi-journées l'été. Il entretient les espaces verts, et réalise de nombreux petits travaux de maintenance pour la commune. Vous l'aideriez beaucoup en nettoyant de temps en temps les abords de votre propriété, comme cela est prescrit dans l'arrêté N°9 du 1^{er} juin 2018.

COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISSIONS :

- Budget et ouverture des plis :

Patrick DAHLEM – Jean MICHEL – Xavier CULEUX – Jacky LESUEUR – Gérald MABILE

- Aménagements – Travaux – Urbanisme :

Patrick DAHLEM – Thierry PROLA – Pierre CARRE – Gérald MABILE

- Environnement et Sécurité :

Patrick DAHLEM – Michel BACARISSE – Maurice ENGELMANN – Jacky LESUEUR – Gérald MABILE – Pierre CARRE

- Animation et cérémonies :

Patrick DAHLEM – Gérald MABILE – Pierre CARRE – Philippe LEVEAUX

- Chemins :

Patrick DAHLEM – Pierre CARRE – Xavier CULEUX - Grégoire MAZZINI – Jean MICHEL

- Embellissement Espaces verts :

Patrick DAHLEM – Philippe LEVEAUX – Pierre CARRE – Jean MICHEL

- Information et Communication :

Patrick DAHLEM – Maurice ENGELMANN – Gérald MABILE

- Listes électorales :

Patrick DAHLEM – Jean MICHEL – Michel BACARISSE – Thierry PROLA

- Commission communale des impôts directs :

Titulaires : Patrick DAHLEM – Jacques NIVELET – Denis RONSEAUX – Jean-Claude LAMPE – Mireille CHEVALIER – Valérie RONDOT – Pierre HURON (Reims).

Suppléants : Brigitte CHAUDRE – Catherine LECOQ – Jean MICHEL – Yann DESAUTEZ – Cédric RENARD – Roger POIRET (Branscourt).

- Correspondant Défense : Thierry PROLA

Communauté Urbaine :

- Conseiller : Patrick DAHLEM

- Suppléant : Jean MICHEL

Délégués par la Communauté Urbaine :

- MARPA de Pargny lès Reims : Patrick DAHLEM

- Ecole de musique Intermezzo à Gueux : Patrick DAHLEM

Commission de Contrôle des Listes Electorales :

- Délégué du conseiller municipal : Philippe LEVEAUX

- Délégué de l'administration : Pierre RONSEAUX

- Déléguée du Tribunal de Grande Instance : Yvette ROBERT

LA FISCALITE LOCALE

Les taux des différentes taxes communales, sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 15,77%
- Taxe foncière (bâti) : 24,33%
- Taxe foncière (non bâti) : 15,81%

L'ancienne part communale de la taxe d'aménagement est maintenant versée à la Communauté Urbaine du Grand Reims. Son taux est de 5% comme dans toutes les communes du Grand-Reims.

Nous rappelons que cette taxe comprend également une part départementale qui s'ajoute à ces 5%.

Elle est complétée par la redevance d'archéologie préventive, destinée à apporter les ressources nécessaires à l'exercice des missions de détection, de sauvegarde et de conservation du patrimoine archéologique.

La Direction Départementale des Territoires, peut vous aider à calculer le montant total de la taxe d'aménagement (Part communale et part départementale) et de la redevance archéologique.

LE BRUIT DES TONDEUSES

Chaque année, elles sont de retour avec les beaux jours !

Merci d'éviter de les faire ronronner, ces chères tondeuses à gazon, en semaine avant 8h30 et après 19h30 (en les laissant souffler de 12h00 à 14h30), le samedi avant 9h00 et après 19h00 (avec une bonne sieste de 12h00 à 15h00), ainsi que le dimanche et les jours fériés avant 10h00 et après 12h00.

En résumé, vous pouvez tondre :

- La semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les mêmes restrictions horaires sont applicables aux utilisations de tous les outils bruyants (Tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc), suivant l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2008.

Au delà des obligations « réglementaires », c'est avant tout le respect des uns et des autres qui doit être pris en considération.

LA VIE SCOLAIRE

Ecole maternelle et primaire

Le regroupement Pédagogique de Rosnay :

Le regroupement Pédagogique de Rosnay accueille les enfants des classes de maternelle et du primaire des villages d'Aubilly, de Branscourt, de Courcelles-Sapicourt, de Germigny, de Janvry, de Méry-Prémecy, de Rosnay et de Treslon, ainsi que de quelques autres villages aux alentours.

Adresse de l'école :

Ecole Primaire du Bois des Voyeux
9, rue des Voyeux
51390 ROSNAY
Tél: 03.26.03.64.12
Courriel: ecolederosnay51@wanadoo.fr
Directeur : Jacky LESUEUR

Les inscriptions sont faites au cours des mois de février et de mars qui précèdent la rentrée scolaire. Les dates exactes seront indiquées sur notre site internet, dès qu'elles auront été définies.

Transports scolaires :

Les cars scolaires s'arrêtent aux deux arrêts de bus de la commune. Le premier est situé au niveau de la place communale rue Paul Bouton dans le quartier de Courcelles. Le deuxième dans le quartier de Sapicourt, à l'intersection de la rue Laurent Lainé et de la rue de l'église.

Les inscriptions doivent être faites avant le 15 juillet pour l'année scolaire suivante sur le site du Grand-Reims à partir du 1er janvier 2019.

Voir les horaires à la page suivante.

Horaires au 20/08/2018

Année scolaire 2018 – 2019

Aller

EP ROSNAY

Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Transporteur : STD de la Marne

Arrêt	Horaire
o COURCELLES	08:33
o SAPICOURT	08:35
o BRANSCOURT	08:38
o BRANSCOURT - Lotissement	08:40
o ROSNAY - EP	08:50

Retour

EP ROSNAY

Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Transporteur : STD de la Marne

Arrêt	Horaire
o ROSNAY - EP	17:15
o COURCELLES	17:19
o SAPICOURT	17:21
o BRANSCOURT	17:25
o BRANSCOURT - Lotissement	17:27
o TRESLON	17:40

La présence à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué est obligatoire.

Collège

Le **Collège Raymond SIROT de Gueux** accueille les enfants de la 6ème à la 3ème.

Pour obtenir des renseignements contactez :

Collège Raymond SIROT

9, Rue du Moutier 51390 GUEUX

Tél. : 03 26 03 61 58 – Fax. : 03 26 03 62 27

et rendez-vous sur le site du collège :

<http://sepia.ac-reims.fr/clg-gueux/-spip/>



Transports scolaires :

Les cars scolaires s'arrêtent aux deux arrêts de bus de la commune. Le premier est situé au niveau de la place communale rue Paul Bouton dans le quartier de Courcelles. Le deuxième dans le quartier de Sapicourt, à l'intersection de la rue Laurent Lainé et de la rue de l'église.

Les inscriptions doivent être faites avant le 15 juillet pour l'année scolaire suivante.

Voir les horaires à la page suivante.

Horaires au 20/08/2018

Aller COLLEGE GUEUX

Jours : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
Transporteur : STD de la Marne

Arrêt	Horaire
o BRANSCOURT - Lotissement	08:00
o BRANSCOURT	08:02
o SAPICOURT	08:05
o COURCELLES	08:07
o ROSNAY	08:10
o GUEUX-Collège RAYMOND SIROT	08:20

Retour COLLEGE GUEUX

Jour : Mercredi
Transporteur : STD de la Marne

Arrêt	Horaire
o GUEUX-Collège RAYMOND SIROT	12:35
o TRESLON	12:50
o SAPICOURT	12:58
o COURCELLES	13:00
o BRANSCOURT	13:03
o BRANSCOURT - Lotissement	13:05

COLLEGE GUEUX

Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
Transporteur : STD de la Marne

Arrêt	Horaire
o GUEUX-Collège RAYMOND SIROT	17:15
o MUIZON - Place des Forges	17:25
o BRANSCOURT - Lotissement	17:37
o BRANSCOURT	17:38
o SAPICOURT	17:40
o COURCELLES	17:42

La présence à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué est obligatoire.

Lycées

Vous pouvez trouver la liste des lycées à Reims, sur le site :

http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/annuaire-lycees/fr/champagne-ardenne_7/marne_51/reims_51100.html

Transports scolaires :

Les cars scolaires, qui assurent la navette avec la gare SNCF de Muizon, s'arrêtent aux deux arrêts de bus de la commune. Le premier est situé au niveau de la place communale rue Paul Bouton dans le quartier de Courcelles. Le deuxième dans le quartier de Sapicourt, à l'intersection de la rue Laurent Lainé et de la rue de l'Église.

Les inscriptions doivent être faites avant le 15 juillet pour l'année scolaire suivante. A partir de janvier 2019, les nouvelles inscriptions seront à faire sur le site de la Communauté Urbaine du Grand-Reims.

Voir les horaires ci-dessous.

RABATTEMENT GARE DE MUIZON													
Année 2018/2019													
FIS02	FIS01	THY04	FIS02	THY04	COMMUNES	THY04	FIS04	FIS02	FIS02	THY04	BAZ09	FIS02	
LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	Sa	Sa		LMMeJV	LMJV	LMMeJV	Me	Me	Sa	Me	Sa
		06:48		06:48						13:05	13:00		
		06:51		06:51						13:02	12:57		
		06:54		06:54						12:59	12:55		
		06:58		06:58						12:54	12:51		
		07:00		07:00						12:52	12:49		
06:27			06:25										13:30
06:33			06:30										13:25
06:38			06:35										13:22
06:48													
06:51													
06:53													
	06:14												13:31
	06:21												13:21
	06:25												13:17
	06:34		06:40										13:11
	06:38		06:43										13:07
	06:43		06:48										13:00
	06:51		06:55										12:55
07:08	07:06	07:05	07:08	07:05									12:45
Train à 7:15						Train à 18:34					Train à 12:39		
arrivée Reims 07:24						Départ Reims 18:25					Départ Reims 12:30		
CHAMPAGNE MOBILITES ☎ 03 26 50 59 40						STDM ☎ 03 26 65 17 07					ALSAÏE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE ☎ 03 26 70 77 64		

MAJ le 27/08/2018

LA VIE PRATIQUE

Numéros de téléphone utiles

ADMR (Aide à domicile)	03 26 40 24 20	18, rue du Moutier - BP7 - 51390 Gueux
Collège Raymond SIROT à Gueux	03 26 03 61 58	9, rue du Moutier - 51390 Gueux
Dentiste à Jonchery	03 26 48 50 63	46, rue de la Gare - 51140 Jonchery sur Vesle
Dentiste à Muizon	03 26 02 92 47	8, rue de l'école - 51140 Muizon
Ecole Primaire de Rosnay	03 26 03 64 12	9, rue des Voyeux - 51390 Rosnay
ENEDIS-dépannage (Electricité)	09 72 67 50 51	pour tout problème technique
Ma Boutique EDF	09 69 32 15 15	23, cours Langlet - 51100 Reims
Gendarmerie de Gueux	03 26 08 60 04	33, avenue de Reims - 51390 Gueux
Infirmier à Jonchery	03 26 50 05 19 06 87 27 14 09	46, rue de la Gare - 51140 Jonchery sur Vesle
Infirmier à Muizon	03 26 02 92 37	7 bis, rue de la Mairie - 51140 Muizon
Mairie de Courcelles Sapicourt	03 26 48 59 67	3, rue Paul Bouton - 51140 Courcelles Sapicourt
Médecins à Gueux	03 26 03 60 03	3, place des Lacs - 51390 Gueux
Médecins à Jonchery	03 26 48 50 22	8, rue de Docteur Luling - 51140 Jonchey sur Vesle
Médecins à Muizon	03 26 02 91 05	7, Bd du Champ Jeudi - 51140 Muizon
Pharmacie à Gueux	03 26 03 60 27	2, rue du Château - 51390 Gueux
Pharmacie à Muizon	03 26 02 91 09	2, rue Lamartine - 51140 Muizon
Pharmacie à Jonchery	03 26 48 50 27	121, RN31 - 51140 Jonchery sur Vesle
Pôle Déchets Ouest (ex-Sycomore)	0 800 500 373	10 rue René Letilly – 51170 FISMES
Pompiers	18	-
Presbytère de Villedommange	03 26 49 25 37	2 rue de Reims – 51390 Villedommange
SAMU	15	-
SIEM - Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne	03 26 64 13 22	2, place de la Libération - 51000 Chalons en Champagne
Suez - Urgence pour l'eau	09 77 40 11 20	pour tout problème technique
Trésorerie d'Hermonville	03 26 61 50 24	8, rue du Moncet - 51220 Hermonville
VEOLIA (Assainissement)	09 69 32 35 54	

La Mairie

Le secrétariat de la Mairie vous accueille le lundi de 9h00 à 11h30, et le jeudi de 9h00 à 11h30, et de 14h15 à 18h00.

Des rendez-vous peuvent être pris avec le secrétariat, le Maire ou ses Adjoints.

Coordonnées : 3, rue Paul BOUTON – 51140 Courcelles-Sapicourt – Tél : 03 26 48 59 67 - E-mail du secrétariat : mairie-courcelles-sapicourt@orange.fr - Site internet : <https://www.courcelles-sapicourt.fr/>

Le culte catholique

La Paroisse « **Entre Vesle et Ardre** » couvre le territoire des 10 villages ci-dessous :

- Aubilly
- Courcelles-Sapicourt
- Germigny
- Gueux
- Janvry
- Méry-Prémecy
- Muizon
- Rosnay
- Thillois
- Vrigny

Les horaires et les lieux des messes sont généralement affichés sur une fenêtre de l'église. L'Abbé COCQUERET, curé de la paroisse, peut être contacté à son presbytère, 2 rue de Reims 51390 VILLEDOMMANGE - Tél. : 03 26 49 25 37



L'église Notre-Dame

Autres cultes

A notre connaissance, aucun autre culte n'est représenté dans notre village.

La Poste

La commune est rattachée au bureau de poste de Jonchery sur Vesle. Ce bureau est normalement ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 17h00, ainsi que le samedi matin de 9h30 à 12h00. Il est actuellement fermé pour des travaux qui devraient s'achever dans le courant du mois d'octobre 2018. Les deux boîtes aux lettres pouvant recevoir votre courrier dans notre village, sont situées près des abris bus.

Les commerces à proximité

Il n'y a pas de commerce dans notre commune. Toutefois, deux vignerons commercialisent du **champagne** sous leur marque commerciale :

- Honorine BACARISSE : 3 rue Georges Ronseaux - Tél : 03 26 50 12 27
- Grégoire MAZZINI : 6 rue du Bémont – Tél : 03 26 07 39 24

D'autres vignerons peuvent vous vendre le champagne commercialisé par la coopérative de Janvry – Germigny dont ils font partie.

Il existe également **un gîte, un appartement Airbnb, et sept chambres d'hôtes** dans la commune :

- o Le gîte de « La Fontaine », 5 rue Paul Bouton. M et Mme LAMPE. Tél. : 03 26 48 23 29
- o Quatre chambres d'hôtes « Aux chambres d'à côté », rue des Grandes Années. M et Mme CULEUX . Tél. : 03 26 48 92 09
- o Trois chambres « La Maison de Manolie » 7 rue de Bury. M et Mme MONNIER. Tél. : 03 26 07 20 45
- o Appartement Airbnb « Havre de Paix » rue de Bury. M et Mme DURAND.

Les villages de Jonchery sur Vesle et de Muizon disposent des principaux commerces essentiels : supermarché, supérette, boulangers, pharmacies, marchands de journaux, bureaux de poste, restaurants, hôtel, médecins, dentistes, infirmiers, etc...

Un boulanger effectue une tournée dans le village le matin, aux alentours de 8h00.

La circulation dans le village

La vitesse de la circulation automobile est limitée à 50 km/h dans les rues du village, sauf au niveau des rues et impasses :

- o du Montcet, du Vantelet, Saint-Vincent, et Saint-Eloi, dans le quartier de Courcelles ;
- o de l'Eglise, de la Fontaine, Gerbault, et des Favières, dans la quartier de Sapicourt ;

où elle est limitée à 20 km/h. Dans ces rues à circulation partagée, les piétons sont prioritaires.

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces vitesses. Pensez, avant d'accélérer que vous n'êtes pas seuls sur la route, et qu'un piéton, un cycliste, un véhicule, ou un animal, peuvent à tout moment vous obliger à freiner en urgence.

A l'exception du bas de la rue de Bury où un panneau « Stop » est installé, dans toutes les rues du village la priorité à droite est de rigueur.

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Notre village est animé par un Comité des Fêtes. Nous vous invitons vivement à participer aux manifestations organisées par :

- Marie-Pierre MIGNON – Présidente
- Marjorie BERROT – Trésorière
- Cédric RENARD - Secrétaire

ainsi que par l'ensemble des membres du Comité.



Noël des enfants 2017

Ce sera l'occasion pour vous de prendre connaissance avec les habitants du village, dans une ambiance très sympathique.

Ecole de Musique Intermezzo

Intermezzo est une école de musique regroupant 17 professeurs et 180 adhérents, élèves et musiciens. Elle est dirigée par Arnaud COCHENET. Elle est soutenue par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

L'école de musique vous propose :

- de l'**éveil musical** pour les enfants de quatre à cinq ans
- de l'**initiation à la formation musicale** pour les enfants de six ans
- de la **formation musicale** à partir de sept ans
- des **cours d'instrument** à partir de six ans: accordéon, batterie, percussions, clarinette, flûte traversière, guitare sèche et électrique, harpe, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, trombone, violon, violoncelle, contrebasse, et **tout autre instrument sur demande**.

Elle propose également à ses adhérents d'intégrer différentes formations : un Orchestre Junior, une Harmonie, un Big Band, ainsi que des ensembles : clarinettes, saxophones, cordes, percussions...

Un Conseil d'Administration composé de 12 bénévoles assure la gestion de cette école sous la présidence de Sandrine Poncelet. L'école est installée à Gueux 14 rue du moutier 51390 GUEUX. Tél : 03.26.03.40.72.

Vous pouvez vous rendre sur le site d'Intermezzo pour de plus amples informations : <http://intermezzo51.jimdo.com>

Association Théâtrale Fourberies des Patelins



L'Association *Les fourberies des patelins* est créée en juillet 2016. C'est une association culturelle qui a pour vocation d'organiser, de pratiquer et de développer toute sorte d'activités culturelles à destination de tous les publics et plus particulièrement en milieu rural. Elle exerce son activité dans les trois communes de Branscourt, Courcelles-Sapicourt et Rosnay,

Cette association vous propose des cours de théâtre, d'écriture et de danse. Il y en a pour tous les âges : théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes ; écriture pour les adultes...

Contact :
Fourberie des Patelins
2, rue de la Perchette
51140 Branscourt
fourberiesdespatelins@gmail.com
Téléphone : 06 75 36 99 22

LE TERRAIN DE TENNIS

La commune dispose d'un terrain de tennis, contigu à la mairie. Tous les habitants du village peuvent venir y jouer.

Il n'existe pas de système de réservation. En cas d'affluence, il est demandé à chacun de faire preuve de sympathie envers les autres joueurs, de manière à ce que les temps d'attente soient raisonnables.



LES JEUX D'ENFANTS – LE TERRAIN DE PETANQUE - LA TABLE DE PING-PONG ET LE TERRAIN DE MINI FOOT ET DE BASKET

Des jeux d'enfants et un terrain de pétanque sont installés dans la rue des Grandes Années, en haut du quartier de Courcelles. Une table de Ping-Pong est située près de la place Communale rue Paul Bouton, et le terrain de mini foot – basket se trouve à la sortie du quartier de Sapicourt, en direction de Branscourt.



LE SITE INTERNET

La Commune met son site Internet à la disposition de tous, à l'adresse suivante : <https://www.courcelles-sapicourt.fr>



Vous y trouverez, accessibles à tous :

- Toutes les actualités du village ;
- Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal et du Conseil communautaire ;
- Les arrêtés municipaux et les délibérations du Conseil Municipal ;
- Les bulletins communaux d'information ;
- Et de très nombreuses autres rubriques

Un « **Espace membres** » est réservé aux habitants de la Commune. Lorsqu'ils se sont connectés à l'aide de leur Identifiant et leur Mot de passe dans le pavé « Connexion Membres », il leur est alors possible de visualiser les photographies des différentes activités organisées dans la Commune, le planning des manifestations de l'année, ainsi que les Plans du Village. Pour obtenir votre Identifiant et votre Mot de passe pour cet « Espace membres », remplissez le formulaire de contact par l'onglet « [Nous écrire](#) » du site.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS 2019

Samedi 19 janvier 2019	Vœux du Maire - Galette des Rois à 16h00 dans la salle communale.
Mardi 29 janvier 2019	2ème réunion publique étude hydraulique et à la parcelle à 18h00 Salle Communale
Samedi 2 février 2019	Repas des aînés à Branscourt.
Mercredi 8 mai 2019	Commémoration de la victoire de 1945 au monument aux morts à 11h00.
Dimanche 14 juillet 2019	Commémoration de la Fête Nationale à 11h00 à la mairie.
Lundi 11 novembre 2019	Commémoration de l'armistice de 1918 au monument aux morts à 11h00 .



Les dates des manifestations organisées par le Comité des Fêtes sont susceptibles d'être modifiées et complétées en cours d'année.

Elles font systématiquement l'objet d'une confirmation par la diffusion d'un document dans les boîtes aux lettres. Elles sont aussi annoncées sur le site Internet de la Commune.

(<https://www.courcelles-sapicourt.fr/>)

LES PLANS DU VILLAGE

Les trois plans aux pages suivantes, qui comportent les noms des différents habitants de Courcelles-Sapicourt, sont destinés à votre usage exclusif. Ils ne doivent pas être diffusés à l'extérieur du village.

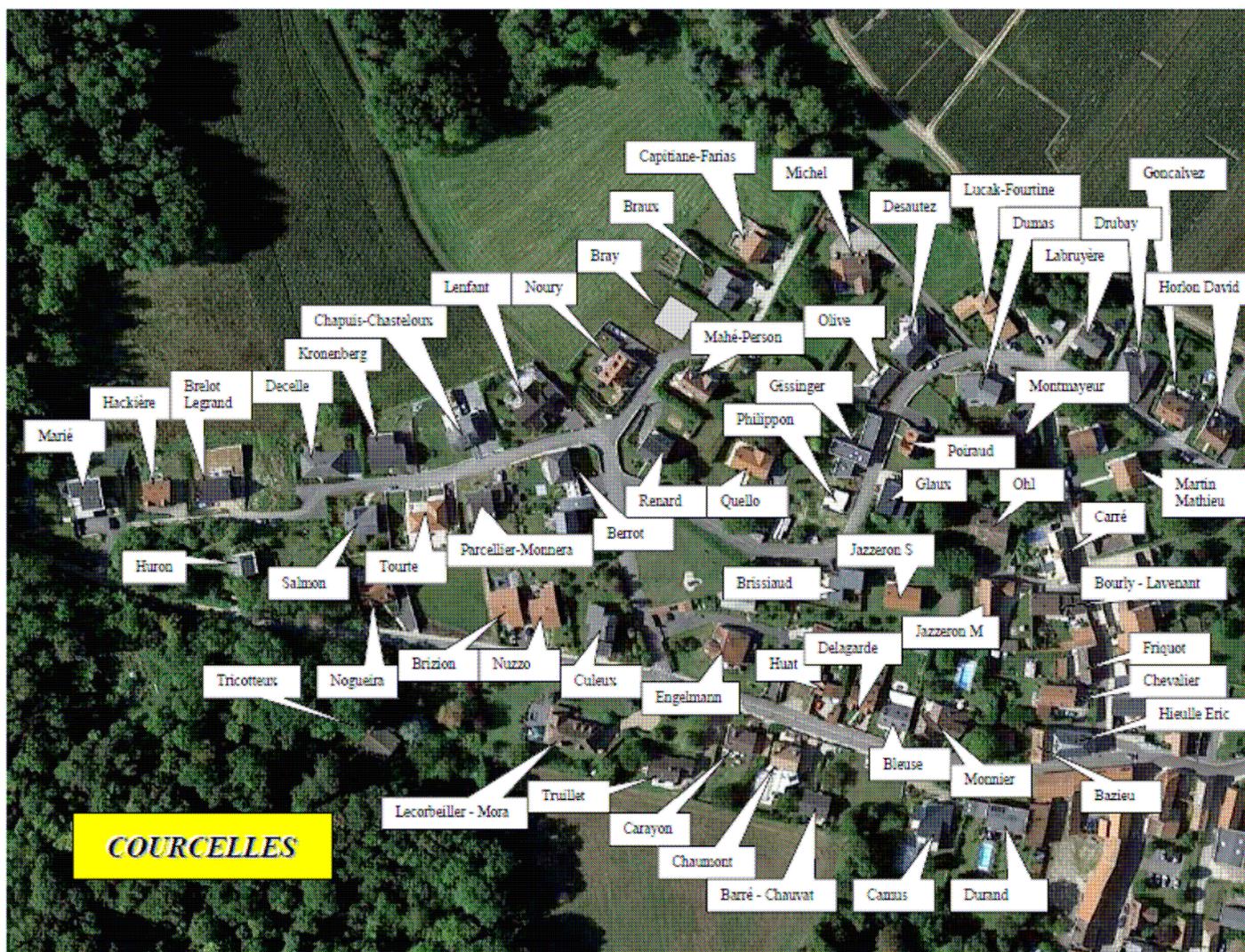
Ils sont à jour au 11/01/2019.

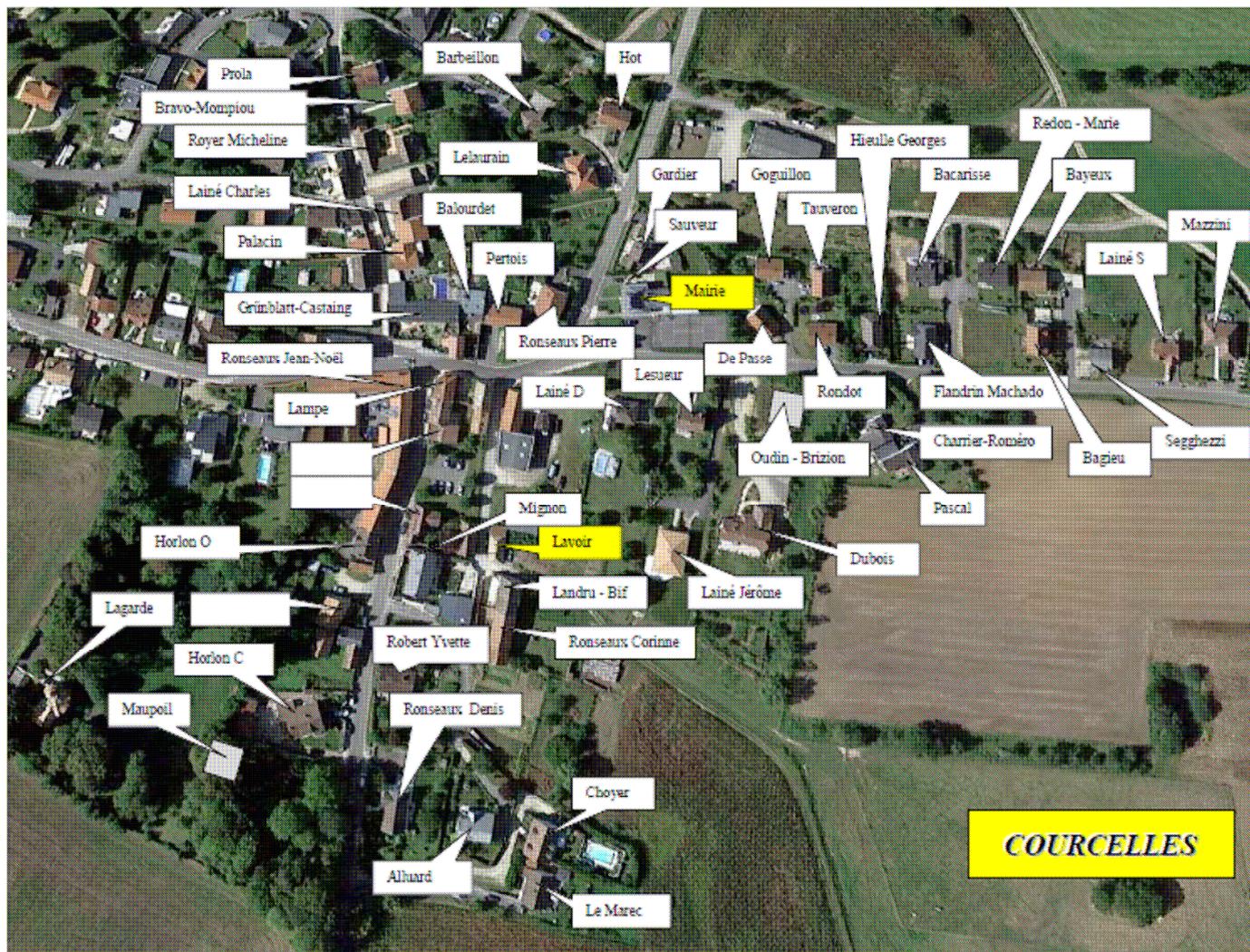
A la suite de ces trois plans, vous trouverez les différents noms des rues du village.



L'ancien lavoir







LA GESTION DES DECHETS

Déchèteries

Les 5 déchèteries dont les horaires d'ouverture sont précisés ci-dessous, sont accessibles aux habitants de la commune. Trois sont situées à proximité de Courcelles-Sapicourt :

- la déchèterie de Gueux
- celle de Jonchery sur Vesle
- celle de Muizon

Une **benne à verre**, pour les bouteilles et flacons en verre, est située au niveau des bois, en descendant le chemin du Bémont (qui longe le terrain de tennis) en direction de la RN31. Aucun autre déchet ne doit y être déposé.

VOS DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHES

<p>FISMES Rue des Trois Moulins</p> <p>JONCHERY-SUR-VESLE Avenue Saguet</p>	<p>ECUEIL Chemin des Grandes Gloies Lieu dit "Les Sabotières"</p> <p>GUEUX Zone d'Activité du Moutier</p>	<p>MUIZON Route de Trigny</p>
---	---	--

TROP VOLUMINEUX : PENSEZ À L'ENLEVEMENT !

Je fais appel au service sur rendez-vous
au **03 26 02 90 90**
(avec une participation de 10 €)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être résident de l'une des communes du Grand Reims
- Disposer d'un justificatif de domicile
- Signer impérativement le registre des visites
- L'accès est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 T.
- La liste des déchets sur grandreims.fr et retrouvez au verso de ce calendrier le devenir de vos déchets

L'APPORT DE DÉCHETS DES PARTICULIERS EST GRATUIT
ET LIMITE À 1 M³ PAR JOUR.

Vous ne savez pas dans quelle benne jeter votre déchet ?
Un gardien est présent pour vous guider, n'hésitez pas à lui demander conseil.

HORAIRES D'HIVER DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

	Fismes	Jonchery-sur-Vesle	Ecueil	Gueux	Muizon
LUNDI	9 h - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h		9 h - 12 h	14 h - 17 h
MARDI	9 h - 12 h 14 h - 17 h		14 h - 17 h	14 h - 17 h	9 h - 12 h
MERCREDI		9 h - 12 h 14 h - 17 h		14 h - 17 h	9 h - 12 h
JEUDI	14 h - 17 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h	
VENDREDI	9 h - 12 h 14 h - 17 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h
SAMEDI	10 h - 12 h 14 h - 17 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h

HORAIRES D'ÉTÉ DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

	Fismes	Jonchery-sur-Vesle	Ecueil	Gueux	Muizon
LUNDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h		9 h - 12 h	14 h - 18 h
MARDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h		14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h
MERCREDI		9 h - 12 h 14 h - 18 h		14 h - 18 h	9 h - 12 h
JEUDI	14 h - 18 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 h - 18 h	
VENDREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h	14 h - 18 h
SAMEDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h

Les déchets acceptés dans les déchèteries sont précisés à la page suivante.



Déchets refusés

- ➔ Ordures Ménagères
- ➔ Déchets industriels
- ➔ Déchets phytosanitaires
- ➔ Déchets hospitaliers
- ➔ Pneus
- ➔ Bouteilles de gaz
- ➔ Déchets contenant de l'amiante...

Le règlement intérieur des déchèteries est disponible dans les mairies, aux sièges des communautés de communes, et sur le site internet du SYCOMORE.

RAPPEL :
Tout dépôt sauvage ou dépôt devant la déchèterie peut faire l'objet d'une amende (article R. 635-8 du Code Pénal)

Où trouver la déchèterie la plus proche de chez vous...

- Déchèterie d'Ecueil**
Route de Villers aux Nœuds
51500 Ecueil
- Déchèterie de Fismes**
Rue des Trois Moulins
51170 Fismes
- Déchèterie de Gueux**
Z.A. du Moutier
51390 Gueux
- Déchèterie de Jonchery**
Avenue Saguet
51140 Jonchery-Sur-Vesle
- Déchèterie de Muizon**
Route de Trigny
51140 Muizon

Pour nous contacter

Sycomore
Hôtel de Ville - B.P. 45
51170 Fismes
Mail : sycomore51@orange.fr
Site Internet : www.sycomore51.fr
APPEL GRATUIT
Numéro Vert 0 800 50 03 73

Horaires et Accès aux déchèteries de

- Ecueil
- Fismes
- Gueux
- Jonchery-Sur-Vesle
- Muizon

gérées par le SYCOMORE

À partir du 18 Janvier 2011

EcoLogic  

- Les pneus usagés doivent être remis chez les vendeurs de pneumatiques neufs (Grandes surfaces, garages ...), ou portés à la déchèterie de Fismes.
- Les bouteilles de gaz sont à évacuer auprès des grandes surfaces ou vendeurs acceptant les bouteilles de gaz.
- Les seringues sont à déposer dans les pharmacies ;
- Les déchets amiantés sont à évacuer par des prestataires privés qualifiés.

Trier vos déchets

Les sacs de tri sont disponibles en mairie.

Aide-Mémoire du Tri

Les sacs et les bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte

DANS LE SAC DE TRI

- Bouteilles et flacons en plastique
- Cartonnettes et briques alimentaires
- Emballages en métal
- Journaux, revues, magazines, livres, enveloppes...

Ne pas déposer :

- Les autres plastiques
- Le polystyrène
- Les gros cartons
- Les emballages non vidés
- Le verre

DANS LA POUBELLE USUELLE

- Plastiques non recyclables
- Déchets sales, polystyrène, objets et vaisselles cassés

Ne pas déposer :

- Les déchets verts
- Les cartons
- Les gravats
- Les déchets dangereux
- Le verre

DANS LA BENNE À VERRE

- Bouteilles en verre
- Bocaux et pots en verre

Ne pas déposer :

- La vaisselle (verres, assiettes)
- Les miroirs
- Les vitres brisées
- Les aquariums
- Les ampoules

SYCOMORE - 10 rue René Letilly - B.P. 45 - 51170 FISMES
Tél. : 03.26.83.06.60 Fax. : 03.26.83.06.58 www.sycomore51.fr

LES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

Les 5 déchèteries du SYCOMORE sont situées à :

- ECUEIL
- FISMES
- GJUFUX
- JONCHERY-SUR-VESLE
- MUIZON

L'accès aux déchèteries est réservé uniquement aux habitants résidant sur les communes adhérentes du SYCOMORE.

L'apport de déchets est limité à 1 m³ par jour

Pour plus d'informations, consultez la brochure «Horaires et Accès aux déchèteries».

LES DÉCHETS À COMPOSTER

Dans votre jardin, à l'air libre ou dans un composteur

- Coquilles d'oeufs
- Épluchures de fruits et légumes
- Essuie-tout
- Filtres à café en papier, marc de café
- Cendres de bois refroidies
- Restes de repas : pain, pâtes, riz...
- Sachets de thé
- Sciures de bois non traitées
- Écorces, feuilles mortes
- Tailles broyées, tontes de gazon
- Déchets de plantes, fleurs fanées...

► LES DÉCHETS ACCEPTÉS

DÉCHETS VERTS	ENCOMBRANTS	DÉBRAIS / AMANTS	MÉTAUX	PAPIERS / CARTONS	VERRRES
HUILES DE VIDANGE	PILES ET ACCUMULATEURS	BATTERIES	LAMPES	DÉCHETS D'APPLI. SPÉCIFIQUES (FRIG.)	DEES

► LES DÉCHETS REFUSÉS

- Les sacs de tri
- Les ordures ménagères
- Les pneus
- Les déchets contenant de l'amiante
- Les déchets hospitaliers, industriels, phytosanitaires

Un doute, une question ?

Contactez le **0 800 50 03 73**

ou connectez-vous sur le site internet www.sycomore51.fr

SYCOMORE - 10 rue René Letilly - B.P. 45 - 51170 FISMES
Tél. : 03.26.83.06.60 Fax. : 03.26.83.06.58 www.sycomore51.fr

Planning de ramassage des ordures ménagères

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND REIMS COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRE Informations 0380 100 576 www.grandreims.fr

JANVIER 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
01		1	2	3	4	5	6
02	7	8	9	10	11	12	13
03	14	15	16	17	18	19	20
04	21	22	23	24	25	26	27
05	28	29	30	31			

Bac et sac à sortir la veille au soir : collecte ordures ménagères : collecte déchets recyclables

LES CONSIGNES DU TRI BIEN EN TÊTE

QUELS SONT LES MATÉRIAUX À DÉPOSER DANS MON SAC DE TRI ?

- Les bouteilles et flacons en plastique : eau, lait, jus de fruit, lessive liquide, shampoing...
- Les emballages métalliques : boîte de conserve, canette de soda, aérosols...
- Les briques alimentaires : lait, soupe, jus de fruit...
- Les cartons imprimés d'emballages et cartons bruns pliés.
- Les papiers : papiers et enveloppes, journaux et magazines, catalogues, imprimés publicitaires, livres, cahiers, cartons pliés...

QUELS SONT LES DÉCHETS QUI N'ONT RIEN À Y FAIRE ?

- Les pots en plastique, type yaourt, crème fraîche...
- Les barquettes en polystyrène et plastique
- Les sacs en plastique
- Les emballages non vides
- Les mouchoirs en papier
- Les couches
- La vaisselle cassée

RECYCLABLE OU PAS ?

Si j'ai un doute sur le caractère recyclable d'un objet ou d'un matériau, je le jette par défaut dans ma poubelle ordures ménagères. Le coût de traitement est alors beaucoup moins important que le coût d'une erreur de tri dans ma poubelle jaune.

Le chiffre du mois

Un habitant du Grand Reims dépose en moyenne **56 kg** de matériaux recyclables par an dans son bac jaune, ce qui est mieux que la moyenne nationale de **49,9 kg**
[source : Rapport annuel Citeo 2017]

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND REIMS COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRE Informations 0380 100 576 www.grandreims.fr

FÉVRIER 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
03					1	2	3
06	4	5	6	7	8	9	10
07	11	12	13	14	15	16	17
08	18	19	20	21	22	23	24
09	25	26	27	28			

Bac et sac à sortir la veille au soir : collecte ordures ménagères : collecte déchets recyclables

RECYCL'LAB : TOUT BÉNÉFICIE !

Jeter ou récupérer ? Gaspiller ou prolonger la vie des objets ? En participant aux ateliers gratuits du Recycl'Lab, je réduis ma quantité de déchets et je fais aussi des économies ! Comment ? Par exemple, en réparant mon vieux vélo avec l'aide de Vel'Oxygène, en apprenant grâce au SEL (Système d'Echange Local) à fabriquer des meubles en carton, en empruntant des outils mis à ma disposition par la Jeune Chambre Economique ou en me familiarisant avec des techniques simples de bricolage.

1 place Paul Claudel à Reims
Permanences le mercredi de 9 h à 17 h
Programme sur grandreims.fr

Le chiffre du mois

En 2017, **180 vélos** ont été récupérés, réparés ou vérifiés par l'association Vel'Oxygène lors de ses ateliers sur le territoire.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Informations
service usagers
03 26 02 90 90
www.grandreims.fr

MARS 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
09					1	2	3
10	4	5	6 	7	8	9	10
11	11	12	13  	14	15	16	17
12	18	19	20 	21	22	23	24
13	25	26	27  	28	29	30	31

Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

DES RÈGLES SIMPLES POUR UNE COLLECTE PLUS EFFICACE

Pour faciliter la collecte de mes déchets par les équipes de ramassage, je favorise l'accès de ma rue aux véhicules de collecte (respect des zones de stationnement, élagage des arbres en hauteur) et je suis vigilant aux déchets déposés dans mon bac. Il suffit d'effectuer quelques gestes simples : je dépose mes déchets dans des sacs fermés même si je dispose d'un bac, j'évacue les déchets spécifiques et encombrants en déchetterie, je ne mets pas de cendres encore tièdes dans le(s) bac(s)...



Le chiffre du mois

En France, on estime que le volume annuel des déchets verts représente environ 17 millions de m³, soit 0,9 m³ par habitant. Ces déchets sont à évacuer en déchetterie ou à valoriser au composteur, et pas dans les bacs d'ordures ménagères.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Informations
service usagers
03 26 02 90 90
www.grandreims.fr

AVRIL 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14	1	2	3 	4	5	6	7
15	8	9	10  	11	12	13	14
16	15	16	17 	18	19	20	21
17	22	23	24  	25	26	27	28
18	29	30					

Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

L'AVANTAGE DU COMPOSTAGE

Avec le compostage, je réduis naturellement mes déchets tout en préparant mon propre compost que j'utiliserai dans le jardin de ma maison ou de mon immeuble. Grâce à l'atelier d'initiation proposé par le Grand Reims, je peux apprendre en 3 heures chrono les techniques de base, qui me seront expliquées par un professionnel et me permettront de produire un compost de qualité. Un composteur m'est fourni gratuitement à l'issue de cette formation (sinon, il est payant !). Et avec l'atelier de perfectionnement, en 3 heures supplémentaires je deviens à mon tour un vrai pro (ou presque) du compostage !

Pour en savoir plus sur le compostage domestique, je peux joindre un conseiller au 03 26 02 90 90, ou je me rends sur www.grandreims.fr (Les services du Grand Reims / Gestion des déchets / Le compostage domestique) - où je trouve également la lettre trimestrielle consacrée au compostage.



Le chiffre du mois

18 % des ordures ménagères du Grand Reims (données 2016) sont composées de déchets organiques qui peuvent être valorisés par compostage.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Guoux

GRAND
REIMS
COMMUNALITÉ CRÉATIVE

Informations
0383 350 375
www.grandreims.fr

MAI 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
18			1 Collecte reportée au samedi 04/05/2019	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

TRIER LES TEXTILES : C'EST FACILE, C'EST UTILE

À quoi bon garder chez moi des vêtements ou des chaussures que je ne mets plus, du linge de maison inutile ? Si je les dépose dans les bornes sur la voie publique ou que je les remets à des associations locales, je fais de la place dans mes placards et j'en fais profiter toute une filière créatrice d'emplois. Seul impératif : qu'ils soient propres et secs et placés dans un sac fermé (chaussures liées par paire). Que devient mon don ? Les textiles en bon état sont donnés ou vendus d'occasion, les textiles abîmés ou tachés sont recyclés comme chiffons, produits de rembourrage, etc.

Carte interactive des implantations de points d'apport volontaire sur le site www.grandreims.fr



Le chiffre du mois

Sur les 12 kg de textiles qu'un habitant du Grand Reims élimine chaque année, seuls 3,5 kg sont déposés dans une borne ou auprès d'une association.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Guoux

GRAND
REIMS
COMMUNALITÉ CRÉATIVE

Informations
0383 350 375
www.grandreims.fr

JUIN 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

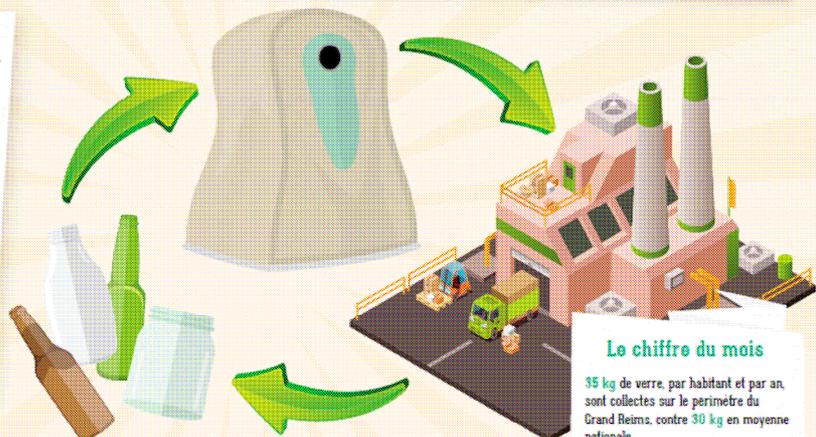
Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

LE VERRE EN TOUTE TRANSPARENCE

La collecte, le traitement et le recyclage d'une tonne de verre non trié, c'est-à-dire mélangée aux ordures ménagères, coûtent 245 € HT. Les mêmes opérations, pour une tonne de verre trié, reviennent à ... 35 € HT.

Si 3 emballages en verre sur 4 (bouteilles, bocaux, pots...) sont aujourd'hui recyclés, il reste encore une belle marge de progression, source d'importantes économies pour la collectivité.

Le caractère minéral et inerte du verre lui permet d'être recyclé à 100 % et à l'infini ! Son recyclage est ainsi inscrit dans le processus même de sa fabrication. Bel exemple "d'économie circulaire".



Le chiffre du mois

35 kg de verre, par habitant et par an, sont collectés sur le territoire du Grand Reims, contre 30 kg en moyenne nationale.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Informations
03 26 50 575
www.grandreims.fr

JUILLET 2019

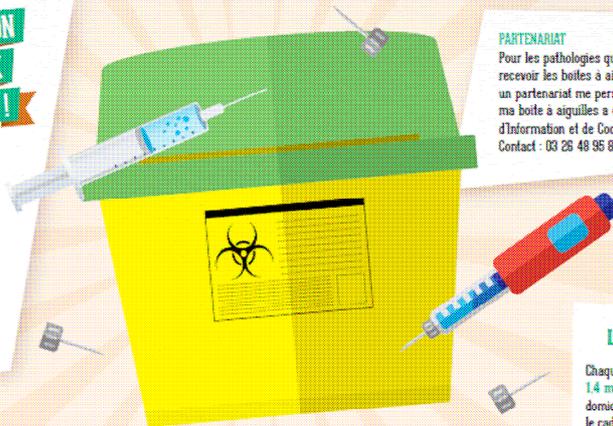
N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

Bac et sac à sortir la veille au soir : collecte ordures ménagères : collecte déchets recyclables

JE FAIS TRÈS ATTENTION À MES DÉCHETS INFECTIEUX ET PIQUANTS !

Pour protéger les personnes qui collectent mes déchets médicaux piquants, tranchants, coupants [aiguilles, seringues, lancettes, stylos, cathéters...] je demande à mon pharmacien un collecteur spécifique gratuit - boîte jaune à couvercle vert, également appelé "boîte à aiguilles".

Mon pharmacien a l'obligation de me remettre ce collecteur que j'utiliserai dans le cadre de mon auto-traitement. Ma boîte remplie, je peux la déposer auprès d'une pharmacie point de collecte [liste sur dastri.fr].



PARTENARIAT

Pour les pathologies qui ne permettent pas de recevoir les boîtes à aiguilles délivrées en pharmacie, un partenariat me permettant de retirer et déposer ma boîte à aiguilles a été conclu avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Fismes.
Contact : 03 26 48 95 86.

Le chiffre du mois

Chaque année en France, plus de 14 millions de patients utilisent à leur domicile des produits perforants dans le cadre de leur auto-traitement médical.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Informations
03 26 50 575
www.grandreims.fr

AOÛT 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

Bac et sac à sortir la veille au soir : collecte ordures ménagères : collecte déchets recyclables

CARTOUCHES D'IMPRIMANTE, HUILES NOIRES, VIEILLES RADIOGRAPHIES : DIRECTION LA DÉCHETTERIE

En principe, je peux rapporter mes cartouches d'encre vides en grande surface ou sur les lieux de vente, lorsqu'il y a un bac de collecte.

De même, je peux amener mes huiles noires (notamment huile de vidange) chez mon garagiste.

En théorie, les centres de radiologie et les pharmacies acceptent de récupérer mes radiographies argentiques [avant 2000], mais ce n'est pas toujours le cas. Mais surtout, je peux toujours déposer mes déchets spécifiques dans les déchetteries du Grand Reims qui sont équipées pour les recueillir.



Les chiffres du mois

On peut réutiliser jusqu'à 50 fois une cartouche d'encre.

1 litre d'huile usagée pollue 1 million de litres d'eau.

Le recyclage d'une tonne de clichés permet de récupérer 10 kg d'argent.

Brancourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND REIMS COMMUNAUTÉ DÉPARTEMENT

Information 0383 330 515 www.grandreims.fr

SEPTEMBRE 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

Bac et sac à sortir la veille au soir : collecte ordures ménagères : collecte déchets recyclables

PILE-POIL !

Soucieux de l'environnement, je fais partie des 8 Français sur 10 sachant :

- que les piles et petites batteries usagées ne doivent jamais être jetées dans la poubelle des déchets ménagers (ordures ménagères ou tri).
- qu'elles doivent impérativement être ramenées en magasin ou en déchetterie pour être jetées dans le collecteur prévu à cet effet.

Aujourd'hui, sur 100 piles, seules 45 sont collectées et recyclées. On peut faire beaucoup mieux. Je relève le défi grâce aux points de collecte des piles usagées disponibles dans toutes les déchetteries du territoire et dans les points d'achat.

Le chiffre du mois

On dénombre, en moyenne, 121 piles dans une maison et 91 dans un appartement. (source : Corepile)

Brancourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND REIMS COMMUNAUTÉ DÉPARTEMENT

Information 0383 330 515 www.grandreims.fr

OCTOBRE 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

Bac et sac à sortir la veille au soir : collecte ordures ménagères : collecte déchets recyclables

MÉDICAMENTS NON UTILISÉS : ATTENTION PRUDENCE

Stocker dans mon armoire à pharmacie des médicaments non utilisés peut être une source de confusion et d'intoxication. Les jeter dans l'évier ou les toilettes est à proscrire, les substances chimiques qu'ils contiennent étant nuisibles pour l'environnement.

COMMENT M'EN DÉBARRASSER ?
Je place les emballages vides en carton et les notices papier dans la poubelle du tri et je rapporte en pharmacie les plaquettes de comprimés et gélules, les sirops, les aérosols, les pommades, qu'ils soient périmés ou non.

Le chiffre du mois

En moyenne nationale par habitant, 164 grammes de médicaments non utilisés ont été valorisés en 2017. (source : Cyclamed 2017)

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

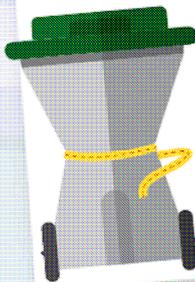
Informations
0320 300 313
www.grandreims.fr

NOVEMBRE 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
44					1	2	3
45	4	5	6  	7	8	9	10
46	11	12	13  	14	15	16	17
47	18	19	20  	21	22	23	24
48	25	26	27 	28	29	30	

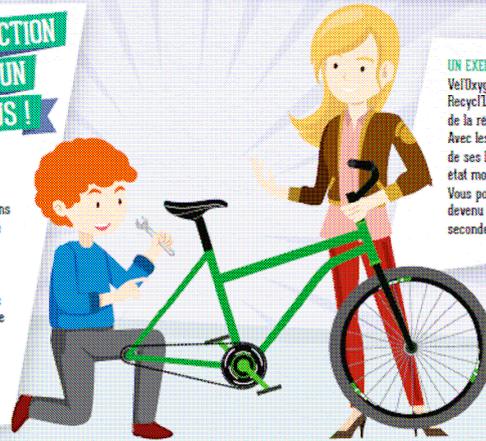
Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : UN EFFORT DE CHACUN POUR UNE AVANCÉE DE TOUS !



**LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QU'ON NE PRODUIT PAS !**
Pour découvrir de nouveaux moyens
d'alléger ma poubelle, je décide de
participer aux animations de
sensibilisation et aux ateliers
créatifs à base de récupération
organisés sur mon territoire, dans
le cadre de la Semaine européenne
de réduction des déchets.

Programme des animations dans
le Grand Reims sur le site :
serd.ademe.fr



UN EXEMPLE ?

Ve'l'oxygène anime dans l'espace collaboratif
Recycl'Lab un atelier grand public sur le thème
de la réparation et de la réutilisation.
Avec les outils de l'association et les conseils
de ses bénévoles, je vais pouvoir remettre en
état mon vélo plutôt que de l'envoyer à la casse !
Vous pouvez également y déposer un vélo
devenu inutile, l'association lui donnera une
seconde vie.

Le chiffre du mois

Que chaque habitant réduise de 7 %
ses déchets ménagers et assimilés :
c'est l'objectif national pour 2020.

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Informations
0320 300 313
www.grandreims.fr

DÉCEMBRE 2019

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
48							1
49	2	3	4  	5	6	7	8
50	9	10	11  	12	13	14	15
51	16	17	18  	19	20	21	22
52	23	24	25 Collecte reportée au samedi 28/12/2019	26	27	28 	29
01	30	31					

Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

MANGER SANS GASPILLER

Éviter le gaspillage alimentaire, c'est faisable au quotidien
grâce à de bons réflexes et quelques astuces.



Au magasin, j'achète au plus juste selon mes
besoins, en privilégiant les produits locaux
et de saison, et je veille aux dates de
péremption, surtout sur les produits
frais qui sont plus rapidement
périssables.

Au restaurant, si je manque d'appétit
pour manger tout le contenu de mon
assiette, je peux demander une boîte à
emporter pour le finir chez moi.



À la maison, au lieu de jeter
les restes de pâtes, de
légumes, de pain, je les
transforme pour le repas
suivant en salade, gratin,
pain perdu, etc.
Economique et bon !

Le chiffre du mois

Le gaspillage alimentaire représente
30 kg par an et par habitant,
dont 7 kg encore emballés.
[source : Ademe]

Branscourt / Courcelles-Sapicourt / Janvry / Germigny / Gueux

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRE

Informations
environnementales
03 26 30 175
www.grandreims.fr

JANVIER 2020

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
01			1 Collecte reportée ou samedi 04/01/2020	2	3	4  	5
02	6	7	8 	9	10	11	12
03	13	14	15  	16	17	18	19
04	20	21	22 	23	24	25	26
05	27	28	29  	30	31		

Bac et sac à sortir la veille au soir  : collecte ordures ménagères  : collecte déchets recyclables

ELECTROMÉNAGER : RIEN NE SE PERD

Mon grille-pain, mon frigo, mon four ou mon portable est hors service. Est-il définitivement hors d'usage ? Suis-je compétent pour le réparer moi-même ? Est-il réparable par un professionnel, mais à un coût supérieur à son remplacement ? Si, après avoir tout envisagé, je décide de le remplacer et de me séparer de mon appareil défaillant, qu'en faire ? Je peux l'apporter dans mon magasin d'achat ou en déchetterie, ou il sera trié afin de récupérer les matières valorisables. Partenaire du Grand Reims, le chantier d'insertion Envie Reims organise la récupération et le tri des équipements électriques en fin de vie. Je peux retrouver dans sa boutique (250 rue de Courcelles à Reims) les appareils qu'il remet en état et revend à faible coût.



Le chiffre du mois

Chaque foyer possède **98** appareils électroménagers en moyenne.